

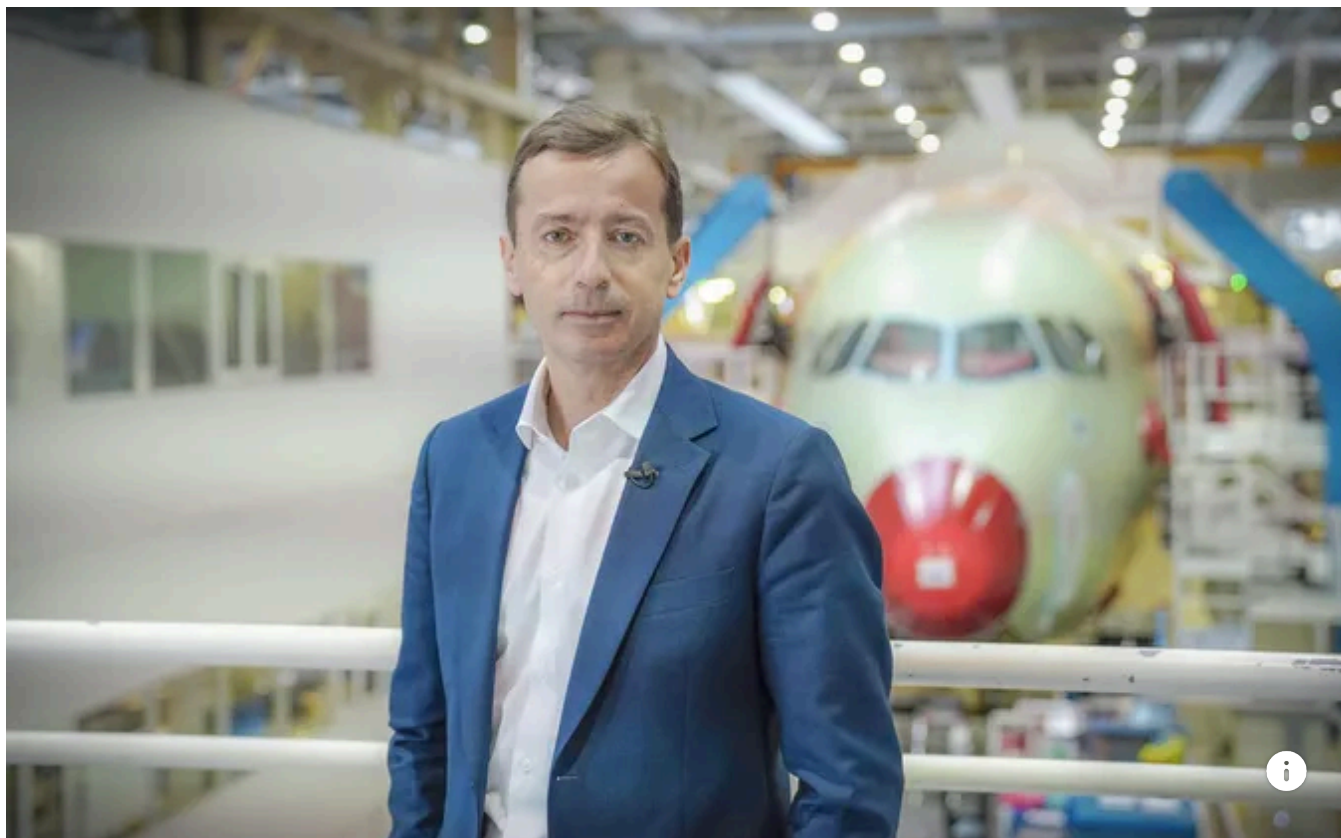
ENTREPRISE AÉRONAUTIQUE

Droits de douane : pourquoi Airbus semble moins menacé que Boeing



Face à la hausse des droits de douane ordonnée par Donald Trump, Airbus a déjà fait savoir qu'il ne resterait pas les bras ballants. De telles mesures ne serviraient d'ailleurs pas les intérêts de l'industrie aéronautique américaine.

 ARTICLE RÉSERVÉ AUX ABONNÉS



 VINCENT LAMIGEON · 9 AVRIL 2025 À 16H00 · ⌚ LECTURE 4 MIN

La phrase est fleurie mais a le mérite d'être claire. Quand on lui demande quel sera l'impact des taxes douanières version Trump sur l'aéronautique mondiale, un cadre d'Airbus dégage une réplique de *Full Metal Jacket*, le film de Stanley Kubrick sur la guerre du Vietnam : « *It's a huge shit sandwich, and we're all gonna have to take a bite.* » En bon français : « *C'est un énorme sandwich de m..., et nous allons tous devoir croquer dedans.* » Airbus, Boeing et leurs sous-traitants, tous perdants ? Le patron de l'avionneur, Guillaume Faury, ne disait pas autre chose le 24 mars sur Bloomberg TV : «

Des droits de douane au milieu de l'Atlantique seraient un énorme fardeau des deux côtés de l'océan. »

Lire aussi

L'effet Trump : les droits de douane qui plongent le monde dans le chaos

De fait, si Airbus est une société très solide, elle ne sortirait pas indemne d'une guerre commerciale qui verrait les avions et pièces aéronautiques, aujourd'hui exemptes de droits de douane, taxés à 20 %. Les Etats-Unis sont un des gros marchés de l'avionneur : fin février, il avait 915 avions à livrer aux compagnies américaines, soit environ 12 % de son carnet de commandes.

L'addition serait salée

Certes, le géant européen peut compter sur un amortisseur appréciable. Depuis 2015, il dispose d'une ligne d'assemblage d'A320 sur le sol américain, à Mobile en Alabama, qui produit aussi, depuis 2019, une partie des petits monocouloirs A220. Cette usine de 2 000 salariés est un atout indéniable : les avions assemblés sur place, considérés comme *made in USA*, avaient été exemptés des taxes douanières que Trump avait imposées à l'avionneur en 2019 lors de son premier mandat. Mais cette protection est loin d'être totale.

D'abord, elle ne concerne pas les long-courriers, fabriqués à Toulouse, ni les monocouloirs assemblés en Europe et au Canada, puis exportés aux Etats-Unis. Surtout, avec les nouveaux droits de douane annoncés par la Maison-Blanche, les pièces d'avions assemblées en Europe, qui arrivent à Mobile par bateau, pourraient subir le droit de douane de 20 %.

L'addition serait alors salée : les tronçons de fuselage viennent de France, d'Allemagne et d'Espagne, les ailes, du Royaume-Uni, et une bonne partie des moteurs de l'A320 est assemblée à Villaroche (Seine-et-Marne) par Safran. Des droits de douane sur tous ces éléments pourraient sensiblement augmenter le prix final des appareils. « *J'anticipe une augmentation de tarif de 4 à 6 millions de dollars pour un A321neo assemblé à Mobile* », estime Ernest Arvai, président du cabinet AirInsight. Une hausse sensible pour un appareil estimé à 65 millions de dollars pièce.

Boeing perdant de la guerre commerciale ?

Airbus a déjà averti qu'il ne resterait pas les bras ballants en cas de taxes douanières aux Etats-Unis. « *Si nous rencontrons des difficultés très importantes pour livrer aux Etats-Unis, nous pouvons avancer les livraisons à d'autres clients, ailleurs, qui sont très désireux d'obtenir des avions* », prévenait Guillaume Faury fin février. Une vague d'annulation de commandes américaines apparaît, de toute façon, peu probable : Boeing, encore convalescent après la crise liée au crash de deux 737 Max, n'a pas les moyens de récupérer des flux massifs de commandes. « *Airbus pourrait opter pour des reports de livraisons au-delà du second mandat Trump, ou du moins jusqu'à ce que les*

droits de douane soient annulés », juge Scott Hamilton, directeur général du cabinet américain Leeham.

Des exemptions de droits de douane pour l'aéronautique seraient-elles envisageables ? Elles semblent dans l'intérêt de l'industrie américaine. Boeing produisant à 80 % pour l'export, il n'a pas grand-chose à gagner d'une guerre commerciale tous azimuts. La décision de la Chine de taxer les produits américains à 34 %, en représailles aux droits de douane décidés par Washington, risque de plomber l'avionneur américain. Ce dernier n'avait déjà, du fait de divers différends entre Washington et Pékin, quasiment pas livré d'avions en Chine de 2019 à 2024.

Lire aussi

La déflagration Trump, une (dernière) chance pour l'Europe de s'affirmer comme un modèle à suivre

Pire, certains appareils de Boeing, comme le long-courrier best-seller 787, sont largement conçus hors des Etats-Unis. Les industriels japonais Kawasaki, Fuji et Subaru conçoivent 35 % de l'avion, dont les ailes et la partie avant du fuselage. L'italien Leonardo produit le fuselage central dans les Pouilles. Quant à la dérive, elle est 100 % *made in China*. Des taxes sur ces éléments feraient exploser le prix unitaire d'un appareil essentiel pour Boeing. En clair, ce dernier pourrait bien avoir à absorber une bonne part du *shit sandwich*.

Débat des lecteurs

3 débatteurs en ligne

Donald Trump a-t-il reculé au sujet des droits de douane sous la pression de ses partenaires commerciaux, selon vous ?

Oui

Non

4 votes – **Voir le résultat**

Ajouter un argument

AIRBUS BOEING ETATS-UNIS

Newsletters

Recevez chaque jour le meilleur de l'information.

INSCRIVEZ-VOUS



NOS LIENS UTILES

Nous contacter

Besoin d'aide ?

Gérer votre abonnement

Gestion des Cookies

A PROPOS

Qui sommes-nous ?

Nous rejoindre

LIRE CHALLENGES

S'abonner

Consulter le magazine

Nos archives

Nos newsletters

LES APPLICATIONS MOBILES



L'information en continu



Publicité

Résilier votre abonnement

Nos podcasts

Nos événements & vidéos



Votre magazine en numérique



Les sites du groupe



Sciences et Avenir



La Recherche



L'Histoire



Mentions légales

Charte de modération

CGV /CGU

Confidentialité

Copyright

Politique des Cookies

Plan du site